



N°13

NOV./DEC. 2015

Au cœur du village

Joyeuses fêtes !

La façade de la mairie décorée
par les enfants des activités périscolaires

Le mot du maire

Notre pays vient de vivre des heures terribles, qui n'ont pu laisser personne insensible, même loin de Paris, dans notre petite commune des Ardennes. Avec la municipalité, j'ai souhaité que nous accordions la plus grande importance à respecter le temps de deuil et les hommages nationaux. La décence nous a commandé notamment de reporter le banquet des anciens, prévu juste deux jours après le 13 novembre dernier.

Déjà au début de l'année, la période des fêtes et des vœux avait été assombrie par la tragédie. Déjà, il avait fallu malgré tout reprendre espoir, pour continuer de défendre nos valeurs, notre liberté et notre mode de vie. C'est ce que nous ferons aujourd'hui encore, parce

que plus que jamais, nous avons besoin de nous unir. Le meilleur rempart contre la barbarie et les débordements de tout genre, c'est encore plus de fraternité et de tolérance.

Dans notre village, efforçons nous de préserver un équilibre encore existant, de vivre ensemble harmonieusement, à l'écoute bienveillante des uns et des autres, afin que chacun puisse y être heureux. C'est mon vœu le plus cher, celui que je formule pour nous, pour vous. Très bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Grégoire Duron

Intercommunalité : vers un nouveau changement ?

Peu de Rimognats en sont conscients, mais l'intercommunalité a pris une part grandissante. Depuis le mois de Janvier 2014, Rimogne fait partie d'une nouvelle « Com Com », la Communauté de communes «Portes de France», dont le siège est à Rocroi. Après moins de deux ans de fonctionnement, interrompus par les élections municipales et communautaires en mars 2014, « Portes de France » pourrait connaître un nouveau bouleversement.

La communauté de communes « Portes de France » est officiellement née en janvier 2014, de la fusion de deux anciennes « intercos ». Elle compte 22 communes* et regroupe 13 022 habitants, dont les plus importantes (en nombre d'habitants) sont Rocroi (2410 h.), Renwez (1735 h.) Rimogne (1430 h.) et Les Mazures (930 h.).

« Portes de France » exerce les compétences qui lui ont été déléguées par les communes dans les domaines suivants : développement économique, tourisme, environnement, ordures ménagères, assainissement. Ses domaines d'intervention sont donc assez limités.

Elle est présidée par M. Régis Depaix, Maire de Montcornet, aidé de 8 vice-présidents.

Pour la première fois, les élections de mars 2014 ont permis aux Rimognats de désigner directement leurs représentants au sein du conseil communautaire où Rimogne dispose de 4 sièges occupés par Grégory Truong, Adeline Lacaille et Yannick Rossato, au titre de la majorité municipale et Noëlle Devie, qui y représente la minorité.

C'est la communauté de communes qui, à Rimogne, a porté le projet de construction de la maison de santé pluridisciplinaire,

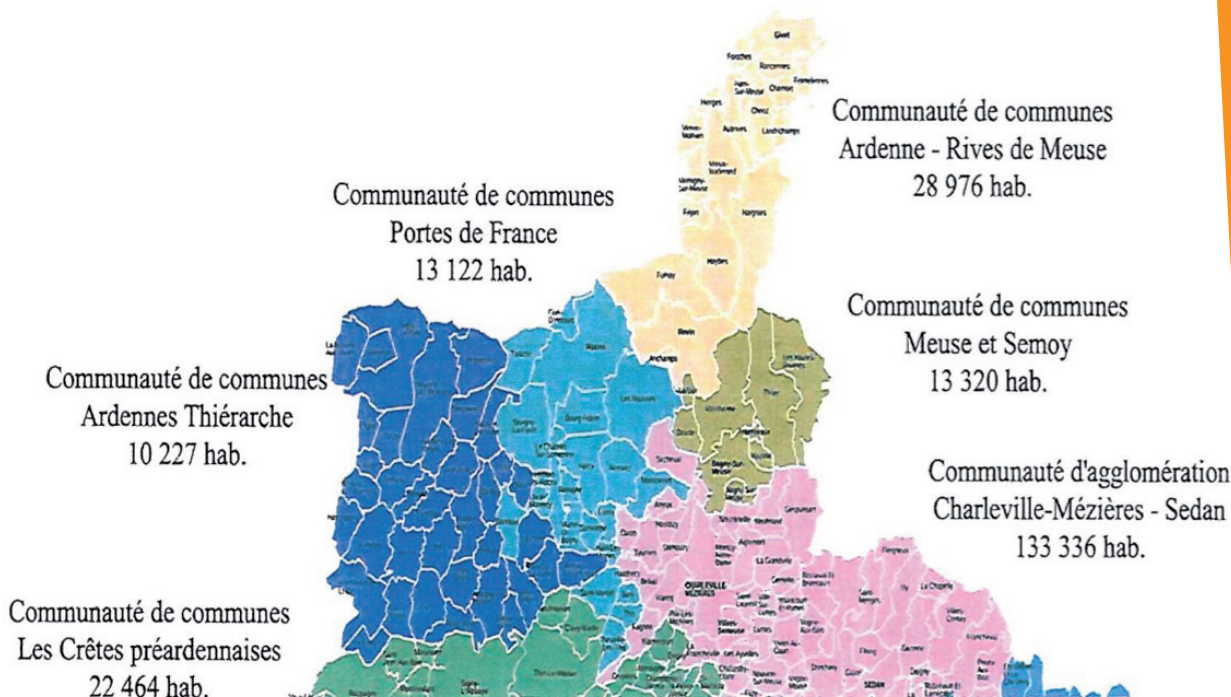
comme elle va aussi le faire à Rocroi. C'est aussi elle qui est en charge des études préalables à la réalisation de l'assainissement collectif. En matière de développement économique, c'est aussi elle qui a financé pour partie l'équipement du futur Fab Lab qui sera accueilli au sein de la maison de l'ardoise.



Un changement imposé ?

Mais alors que cette jeune « interco » commençait à trouver sa vitesse de croisière, un nouveau changement risque de lui être imposé.

En effet, une loi votée le 7 août 2015, impose un seuil minimum qui oblige toutes les intercommunalités de moins de 20 000 habitants à se regrouper. « Portes de France », qui avait fusionné l'année précédente disposait normalement d'une clause dite de repos, lui permettant de reporter à plus tard ce regroupement.



Contre toute attente, le Préfet des Ardennes a choisi une solution toute autre, en proposant le 12 octobre dernier, un nouveau schéma d'organisation intercommunale pour le département qui prévoit le regroupement, d'une part, de la communauté de communes "Ardennes Thiérache" avec "Portes de France" et d'autres part, des communautés de communes "Ardennes Rives de Meuse" et "Meuse et Semoy".

Cette proposition est une réelle surprise car elle n'a fait l'objet d'aucune discussion, ni concertation officielles préalables avec les élus des intercommunalités concernées. Néanmoins, ils ont eu l'obligation de se prononcer sur cette proposition pour le 12 décembre.

Les différents scénarii commandés à des cabinets d'études dans l'urgence sur les conséquences de ces fusions ont fait apparaître :

- une grande disparité entre "Ardennes Thiéra-

che" et "Portes de France". L'intercommunalité de Signy-le Petit, qui regroupe 10 227 habitants, est en effet composée de 37 communes, dont seulement 6 de plus de 500 habitants et 23 de moins de 200 habitants. "Portes de France" qui regroupe 22 communes, compte 5 communes de moins de 200 habitants et 8 communes de plus de 500 habitants.

- une intégration communautaire complètement inverse : les communes membres ont confié près de 80% de leurs compétences à "Ardennes Thiérache" qui s'occupe en lieu et place des municipalités des domaines scolaires et périscolaires, de la petite enfance, de la voirie, des équipements culturels et sportifs, de l'assainissement collectif et des eaux pluviales, de l'animation sportive, pédagogique et culturelle. Au contraire, les communes de "Portes de France", n'ont confié que 20% de leurs compétences à l'interco.

Intercommunalité : vers un nouveau changement ?

Suite de la page 3

• une différence extrêmement importante dans les taux de fiscalité pratiqués. Ainsi par exemple, le taux appliqué à la taxe d'habitation par "Portes de France" est actuellement de 5,94% . Il est beaucoup plus élevé pour "Ardenne Thériache" qui applique un taux de 17,51%.

La fusion des deux intercommunalités ,se traduirait par une hausse générale de 20% du taux d'imposition des habitants de "Portes de France" et par une perte de 100 000 € des dotations de l'Etat.

En connaissance de ces éléments, la totalité des conseillers communautaires de "Portes de France" se sont prononcés CONTRE le schéma de fusion proposé par le Préfet, à l'exception de Noëlle Devie, seule conseillère a voté POUR, et Catherine Bouillon, Maire de Murtin-Bogny qui s'est abstenue.

Parce qu'ils considèrent que la fusion des intercommunalités ne peut être un projet imposé aux élus et aux habitants concernés et que la disparité des intercommunalités est trop importante pour envisager un regroupement à court terme ;

Parce qu'ils refusent surtout une augmentation vertigineuse des impôts des Rimognats, le conseil municipal de Rimogne a voté à l'unanimité (représentants de la minorité municipale non présents) contre la fusion forcée de "Portes de France" et "Ardenne Thériache".

* Les communes de «Portes de France» : Blombay, Bourg-Fidèle, Gué-d'Hossus, Ham-les-Moines, Harcy, Laval-Morency, Le Châtelet-sur-Sormonne, Les Mazures, Lonny, Montcornet, Murtin-et-Bogny, Neuville-lès-This, Renwez, Rimogne, Rocroi (siège), Saint-Marcel, Sévigny-la-Forêt, Sormonne, Sury, Taillette, This, Tremblois-lès-Rocroi



Payez la cantine par Internet

La Trésorerie de Rocroi ouvre désormais la possibilité de payer la facture des repas pris au restaurant scolaire par Internet. Pour cela, rien de plus facile, rendez-vous sur le site Internet par le biais de l'adresse figurant sur votre facture, en indiquant le numéro qui figure lui aussi sur la facture. Il ne vous restera plus alors qu'à suivre les modalités de paiement, comme pour n'importe quel site marchand. Aucune crainte, le paiement est entièrement sécurisé.

Becket à nouveau à Rimogne

Rimogne a eu le plaisir d'accueillir à nouveau Mohamed Bekada, auteur de «Ma France méconnue». Il a pu y rencontrer des collégiens et des habitants venus lui poser de nombreuses questions sur la formidable aventure qui l'a mené aux 4 coins de la France : 65 000 km, parcourus à pieds, un véritable exploit pour faire découvrir le patrimoine français



Les «Portes du Temps» se sont refermées.

Les «Portes du Temps», projet mené tout au long de l'année par la Compagnie «On regarde par la fenêtre » à la Maison de l'ardoise de Rimogne, se sont refermées.

Porté par la passion de Sylvie Zanni ce projet du Ministère de la Culture, a associé des enfants et des familles de Charleville-Mézières, Sedan et Rimogne autour d'ateliers de pratiques des arts de la marionnette, de mapping vidéo et de découverte du patrimoine ardoisier. Parmi les œuvres réalisées, une sculpture en ardoise de 2m a été baptisée Ottorino, du nom de l'un des derniers ardoisiers vivants à Rimogne que les familles ont pu rencontrer.

Une jeune Rimognate élue Miss Champagne-Ardenne 15-17 ans



Toutes nos félicitations à Noëlline Pacquay, une jeune lycéenne de 16 ans qui a été élue parmi 22 autres candidates d'un concours de beauté national. Elle représentera la Champagne-Ardenne lors de la finale Miss 15-17 à Toulouse, en attendant d'être certainement présente à l'élection de la « Reine de Rimogne », organisée par l'association «Le sourire d'une Miss», le 23 avril 2016.

ESPACE D'EXPRESSION MAJORITÉ MUNICIPALE

“ Cette année, la municipalité a choisi de ne pas organiser la traditionnelle cérémonie des voeux du maire. D'une part, parce que depuis l'année dernière, la Galette des Roimognats permet à TOUS les habitants de se rassembler et de partager un moment de convivialité et de s'échanger leurs souhaits de bonne année. D'autre part, parce qu'il nous a semblé qu'en cette période de contrainte budgétaire pour les communes et de difficultés financières pour beaucoup de ménages, une économie opportune pouvait être réalisée. L'absence de cérémonie cette année, ne nous empêche pas cependant de formuler à chacun d'entre vous, nos voeux les plus sincères de bonheur et de santé pour 2016.

MINORITÉ MUNICIPALE : TEXTE NON COMMUNIQUÉ

”

l'agenda

6

Samedi 13 Décembre

► Repas dansant des anciens

Une centaine de participants au bal des anciens cette année, organisé par le CCAS de Rimigne. Des colis de Noël seront apportés par les élus à tous ceux qui n'auront pas pu y être présents. Retour en photos.



Dimanche 20 Décembre

► Marché de Noël

De 10h à 19h - Maison de l'ardoise



Le Marché de Noël de Rimogne prend de l'ampleur puisqu'il accueille pas moins de 25 exposants : chocolats fins, confiserie artisanale, décorations de Noël, des articles pour la fête, objets artisanaux, brodés, tissés, en bois, en cuir, en ardoise, des poteries, des savons, des bijoux, etc. Il y en aura pour tous les goûts, à quelques jours de Noël, dans le splendide cadre de la Maison de l'ardoise, spécialement décorée pour l'occasion et où le Père Noël attend les enfants à 14h et 17h.

Dimanche 17 janvier

► La Galette des Roimognats

16h – Salle polyvalente

Un moment de partage entre tous les Rimognats pour se souhaiter ensemble, autour d'une galette, la bonne année.

Vendredi 22 janvier

► Voyage des anciens à Paris

Le second voyage de l'année, organisé par le CCAS, aura pour cadre Paris, où nos anciens dégusteront un repas lors d'une

croisière sur la Seine et de visiteront l'Assemblée Nationale accueillis par Christophe Léonard, député des Ardennes. Inscription auprès de la Mairie

Jeudi 28 janvier

► Conseil municipal

20h – Mairie

Séance publique ouverte à tous

Jeudi 25 février

► Conseil municipal

20h – Mairie

Séance publique ouverte à tous

Samedi 27 février

► Concert des chorales "Seiz'Ame" et "La même note"

19h – Salle Polyvalente

Un concert autour d'un répertoire de chansons françaises, organisé par le Groupement des Educateurs sans Frontières au profit d'un projet éducatif à Madagascar, avec un chœur d'élèves de Rimogne en première partie.

Entrée : Adultes 3 €, gratuit pour les enfants, les contributions libres sont bienvenues (défiscalisation possible à partir de 12 €).

Dimanche 6 mars

09h30- Salle polyvalente

Tournoi annuel Questions pour un champion

Ouvert à tous,- Un prix attribué à chaque joueur.

Inscription 7 €. Renseignement et inscription : 03 24 35 12 82

ou francine.delorme@laposte.net

Vendredi 11 mars

19h – Salle Damas

Réception des nouveaux arrivants par la municipalité

april, arge, i



Mardi 5 avril

► En avril, la télévision passe à la haute définition

Le 5 avril 2016, la télévision numérique terrestre (TNT) passe à la haute-définition. Si vous recevez encore la télévision par une antenne râteau, il vous faut absolument tester la compatibilité de votre téléviseur afin d'acquérir un équipement TNT HD avant le 5 avril, sous peine de ne plus recevoir la télévision. Signalez vous et renseignez -vous auprès de la mairie au 03 24 35 11 24



Dimanche 17 avril

► Course de caisse à savon 2016 : les engagements sont ouverts

Après le formidable succès de la première édition, l'association "Rimogne à fond la caisse" reconduit sa très populaire "Course de Caisse à savon". Elle aura lieu le 17 avril 2016. Les engagements sont ouverts pour deux catégories : "les 8 à 15 ans" et "les plus de 16 ans". Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur la page FB de "Rimogne à Fond la Caisse" www.mairie-rimogne.fr. Attention les places sont limitées.



Etat-civil

Ils nous ont quitté

Jean-Luc COLINOT, le 3 novembre 2015
Jeanne PINTEAUX CANFORA, 06 novembre 2015
Albert LEKENS, le 16 novembre 2015
Claude GREATTI, 07 novembre 2015

Bienvenue à

Nolan Agon, né le 21 octobre 2015
Jules L'hostette, né le 22 octobre 2015
Pierre Manand, né le 29 novembre 2015

Infos pratiques

■ Permanence du Maire

Permanence du Maire Tous les habitants ont la possibilité de rencontrer le Maire sans rendez-vous, chaque semaine, le samedi matin de 10h à 11h30. Si vous souhaitez un rendez-vous, merci d'appeler au 03 24 35 11 24.

■ Horaires d'ouverture des services de la mairie

Ouverture le lundi, le mardi, le mercredi, le jeudi de 9h à 12h, puis de 14h à 17h30, le vendredi de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 17h30. En raison des fêtes de fin d'année, les services de la mairie seront exceptionnellement fermés les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016

■ Fermeture exceptionnelle de la déchetterie

Le SMICTOM informe que la déchetterie sera exceptionnellement fermée : les jeudi 24 décembre et 31 décembre après-midi, les vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier et les samedis 26 décembre et 2 janvier

Retrouvez les actualités et les informations de votre commune sur www.mairie-rimogne.fr

AU **cœur**
du **village**

Directeur de publication : Grégory Truong
Conception : CompoCréa - 03 24 56 17 89
Crédits photos : Mairie de Rimogne
Dépôt légal à parution